

SAMSUNG

Du 15 au 25 septembre 2023

Les 10 jours Samsung



Jusqu'à

500€

remboursés*
sur une sélection de
TV OLED Samsung

*Voir modalités de l'offre au verso ou sur www.samsung.com/fr/offer/cashback.

© 2023 - Samsung Electronics France. CS 2003. 6 rue Fructidor. 93484 Saint-Ouen Cedex.

RCS Bobigny 334 367 497. SAS au capital de 27 000 000€. Visuel Non Contractuel.

Retrouvez les étiquettes énergie des TV sur www.samsung.com/fr/

SAMSUNG

COMMENT PARTICIPER À L'OFFRE « SAMSUNG - LES 10 JOURS SAMSUNG »

CONDITIONS DE L'OFFRE

Pour tout achat ou location entre le **15 septembre 2023 et le 25 septembre 2023 inclus**, auprès d'une enseigne de vente aux consommateurs située en France⁽¹⁾ ou à Monaco, **d'un téléviseur Samsung OLED** neuf parmi les références ci-dessous, Samsung vous rembourse jusqu'à **500€** dans la limite du montant acquitté pour le produit après déduction de toute réduction de prix éventuelle.

	55 pouces (139 cm)	65 pouces (165 cm)
TQxxS90C	300€	500€
TQxxS92C	300€	500€

• Une seule participation et un seul produit par personne (même nom, même prénom, même adresse postale) et par compte Samsung. Un IBAN ne pourra être utilisé qu'une seule fois.

ATTENTION, le nom apparaissant sur votre RIB doit être le même que celui du bénéficiaire de l'offre (celui que vous saisissez sur le formulaire de participation en ligne).

• Offre réservée aux consommateurs domiciliés en France⁽¹⁾ et Monaco, non cumulable avec toute offre de remboursement en cours portant sur les mêmes produits.

1 ACHETEZ OU LOUEZ VOTRE TELEVISEUR ELIGIBLE A L'OFFRE

Achetez ou louez, entre le **15 septembre 2023 et le 25 septembre inclus**, un téléviseur Samsung OLED éligible à l'offre. Le produit doit être immédiatement disponible en stock lors de l'achat ou de la location.

2 CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER EN LIGNE

• Connectez-vous sur le site www.samsung.com/fr/offer/cashback et sélectionnez l'offre « SAMSUNG - Les 10 jours Samsung » entre le **15 septembre et le 25 octobre 2023 inclus**.

• Créez votre compte Samsung ou identifiez-vous si vous avez déjà un compte.

• Complétez le formulaire de participation et chargez les éléments suivants :

- Votre **preuve d'achat ou de location** du téléviseur éligible à l'offre (facture, ticket de caisse, un contrat ou une première facture de location) datée **au plus tard du 25 septembre 2023** ou sont entourés le prix, la référence du produit acheté ou loué et la date d'achat/location effective (qui peut être différente de la date d'émission de la facture ou de livraison).

- Une **photo lisible de l'étiquette blanche de votre téléviseur, préalablement découpée** sur laquelle figurent le **code-barres** à 13 chiffres et le **numéro de série** commençant par S/N (chiffres et lettres).

- Une **photo lisible de l'étiquette signalétique de votre téléviseur qui se trouve au dos de votre produit**, et sur laquelle figurent les mêmes informations (numéro de série). **Les codes-barres et numéro de série doivent être identiques à ceux présents sur l'étiquette blanche.**

- Une **photo de votre RIB** où apparaissent vos coordonnées personnelles ainsi que vos IBAN et BIC⁽²⁾.

• Puis validez votre participation en ligne **au plus tard le 25 octobre 2023 inclus**. Vous recevrez alors un email de confirmation de votre participation. Tout dossier envoyé par voie postale ne sera pas traité et ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

3 RECEVEZ VOTRE REMBOURSEMENT

Si votre participation respecte les conditions de l'offre, vous recevrez un remboursement par virement bancaire dans un délai de 4 semaines à compter de la date de validation de votre participation par Samsung. Notez que votre établissement bancaire peut mettre en moyenne 3 jours ouvrés pour le faire apparaître sur votre compte. Toute participation non effectuée sur le site www.samsung.com/fr/offer/cashback ou contenant tout élément illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre sera considérée comme non conforme et sera définitivement rejetée. En outre, en cas de tentative de fraude ou de fraude avérée, vous ne pourrez plus bénéficier de futures offres de remboursement de la part de Samsung pendant 3 ans.

Pour suivre le traitement de votre participation, rendez-vous sur le site www.samsung.com/fr/offer/cashback sélectionnez l'offre « SAMSUNG - LES 10 JOURS SAMSUNG » et cliquez sur « Suivre ma participation ».

⁽¹⁾ A savoir la France Métropolitaine (Corse comprise), les DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro uniquement (Saint-Pierre-Et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin). Si vous êtes établi en DROM/COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.

⁽²⁾ L'établissement bancaire doit se situer sur le territoire d'un des pays membres de la zone SEPA (« Single Euro Payments Area ») incluant notamment l'Union européenne. Sont membres de la zone SEPA (« Single European Payments Area ») tous les pays de l'Union européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, le Royaume-Uni la République de Saint Marin et Monaco.

Toutes les dates sont exprimées suivant le fuseau horaire de la France métropolitaine. Pour toutes questions sur cette promotion, contactez-nous sur <https://www.samsung.com/fr/contactus>, par chat, mail ou téléphone au 01 48 63 00 00 (appel non surtaxé - du lundi au samedi, de 9h à 20h).

En participant à l'offre, vous acceptez que les informations collectées soient enregistrées et traitées par Samsung Electronics France et ses prestataires aux fins de la gestion de l'opération, dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité de Samsung <http://www.samsung.com/fr/info/privacy/>. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité de ce traitement + 2 ans. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits en faisant la demande sur <http://www.samsung.com/request-desk>.